

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



N°684 du 23 Septembre 2020/Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Rentrée scolaire 2020-2021



AFFOH ATCHA-DEDJI, Ministre des Enseignements primaire et secondaire...

LES ENSEIGNANTS METTENT LA PRESSION

P.3

UN BRAS DE FER EN PERSPECTIVE ?



Togo/Téléphonie
OCÉANE AMÉ CODJIA,
ABAWOÉ, ET SANTRINOS
RAPHAEL, LES TROIS
«BRAND AMBASSADORS»
DE TOGOCOM P.4

Politique Togolaise



AGBÉYOMÉ KODJO, LE DÉLIRE CONTINUE P.3

Togo



LA POLICE MET LA MAIN SUR UN GANG DE CRIMINELS P.6 & 7

Décentralisation



LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL PREND DE L'ÉLAN AU TOGO P.2

Covid19/ réponses diligente pour soutenir la production agricole: LES RÉSULTATS DE L'APPUI À L'INTENSIFICATION DE L'UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLE

Le plan de riposte dans le secteur agricole se veut adresser des réponses diligente pour soutenir la production mais aussi et surtout maintenir les efforts de développement économique déployés par le gouvernement dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018-2022) surtout à son axe 2 consacré au développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

Elaboré en avril 2020, le plan a pour finalité la mobilisation de ressources pour soutenir et relancer les activités des différents maillons des différentes chaînes de valeur agricoles dans le but de créer et de consolider les emplois, d'augmenter les revenus des producteurs agricoles et éviter leur paupérisation.

Le plan de riposte est articulé autour de huit points à savoir :

1. l'appui à l'intensification de l'utilisation des intrants agricoles ;
2. l'appui à la création des entreprises de mécanisation agricole;
3. la promotion de l'irrigation goutte à goutte ;
4. la conduite des opérations de dessouchement de terrain ;
5. la mise en place d'une plateforme de placement de la main d'œuvre ;
6. L'opérationnalisation de la



plateforme de la bourse agricole et alimentaire ;

7. la mise en place de plateforme e-learning pour faciliter l'apprentissage ; et

8. la mise en place des facilités pour le financement des entreprises de transformation et de distribution des produits agricoles.

Dans sa dynamique d'améliorer les rendements dans les exploitations agricoles, il prévu d'appuyer 256 000 ménages en crédit intrant à taux d'intérêt zéro à hauteur de 96 000 FCFA afin de leur faciliter l'accès aux facteurs de production (labour, engrais, semences, pesticide) en vue de mettre en valeur 1 ha pour la production vivrière (maïs, riz) avec

des combinaisons d'une culture de rente (cash crop) notamment le soja et le coton.

Cette facilitation de l'accès des producteurs aux intrants devra se faire à travers un mécanisme de portemonnaie électronique similaire à AGRI-PME et dans un dispositif où seuls les agrégateurs sont garants de rembourser les crédits octroyés à leurs agrégés producteurs. Les agrégateurs devraient, par ailleurs, réunir certaines conditions qui sont entre autres la fourniture d'une attestation de capacité financière pour bénéficier du crédit.

A ce jour, les résultats suivants ont été atteints :

- un mécanisme de portemonnaie

électronique dénommé « Yolim » a été mis en place en collaboration avec le ministère chargé de l'économie numérique et a fait objet de lancement le 28 juillet 2020 ;

-136 agrégateurs ont été enregistrés avec près de 57 696 agriculteurs inscrits. Des 136 agrégateurs, 19 ont pu obtenir à ce jour une attestation de capacité financière d'un montant global de 1 483, 446 millions de FCFA ;

- 133 000 tonnes d'engrais (44 600 tonnes d'Urée 46%N et 88 400 tonnes de NPK15-15-15) ont été mobilisées dont 98 100 Tonnes (35 600 T d'urée 46%N et 62 500 T de NPK15-15-15) par l'Etat à travers la centrale d'achat et de gestion des intrants agricoles (CAGIA) et 34 900 tonnes (9 000 T d'Urée 46%N et 25 900 T de NPK15-15-15) par les sociétés privées. 76 000 Tonnes d'engrais ont été rétrocédées à ces dernières à leur valeur coûtant pour la distribution ;

- 2 571 928 Kg de semences certifiées sont mis en place sur le terrain par le réseau de producteurs semenciers, dont 849 320 Kg de maïs, 627 334 Kg de riz, 1 040 780 Kg de soja, 20 450 Kg d'arachide, 6 600 Kg de niébé, 2 500 Kg de sorgho, 12 680 Kg de sésame et 12 264 Kg de fonio ;

- organisation de séances de travail et de plaidoyer avec les institutions financières pour les inviter à financer les activités agricoles via les

(Suite à la page 6)

Décentralisation

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL PREND DE L'ÉLAN AU TOGO

Le processus de décentralisation a pris de l'élan au Togo avec l'organisation des élections municipales le 30 juin 2019. Des élections à l'issue desquelles les cent dix-sept (117) communes ont été dotées d'élus locaux. Pour un meilleur fonctionnement de toutes ces communes, les élus ont véritablement besoin de moyens financiers. L'Etat va leur en donner en débloquent trois (03) milliards de francs CFA pour financer la centaine de communes sur l'étendue du territoire.

Après la prise de fonction de tous les élus locaux, le gouvernement togolais s'active à doter les communes des moyens financiers afin de leur permettre de faire face aux obligations municipales. Les trois (03) milliards qui leur seront alloués constituent



une partie de la dotation prévue dans le cadre du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). Dans cette somme, deux (02) milliards seront répartis équitablement au titre des dépenses d'investissements. Le montant restant sera réparti

en fonction de certains critères établis comme la superficie, le nombre de citoyens, l'indice de pauvreté.

Ces ressources financières permettront non seulement aux collectivités locales d'engager des investissements

communautaires, mais également de faire face aux charges de fonctionnement, notamment les arriérés de salaires et les indemnités des élus locaux. Les projets qui sont rangés dans les tiroirs pour manque de moyens financiers vont pouvoir démarrer en bonne et due forme, ce qui créera des emplois et par-dessus tout, assurera le développement des communes.

Création d'écoles entrepreneuriales, autre action en faveur du développement communal

Pour promouvoir l'entrepreneuriat dans les communes, notamment dans le secteur agricole, les autorités togolaises ont décidé de créer dans chacune des cent dix-sept (117) communes, une école entrepreneuriale. Les 117 écoles entrepreneuriales

auront pour mission de former les jeunes agripreneurs dans les domaines de production, transformation, commercialisation, prestation de services (mécanisation, irrigation) et d'autres activités connexes.

Des actions sont déjà en train d'être menées pour la mise en œuvre de ce projet. Il s'agit de l'identification des infrastructures mobilisables et des sites pour l'implantation des centres de formation, la conception des ressources pédagogiques indispensables à l'incubation et à l'insertion des jeunes agripreneurs, la sélection et la formation des encadreurs des centres ainsi que des mentors des apprenants aux modalités et processus d'incubation et de mentorat/coaching Yolim.

LM

Politique Togolaise

AGBÉYOMÉ KODJO, LE DÉLIRE CONTINUE

Il ne se passe désormais une semaine que le candidat malheureux à la dernière présidentielle ne fasse une scène qui frise la comédie et qui est liée avec la dernière l'élection présidentielle. Au vu de ses propos parfois contradictoires qu'il débite à chacune de ses sorties, et du mensonge grotesque qui les caractérise, Agbéyomé Kodjo a fini par donner raison à ceux qui ont pensé à un moment donné à une déraison de sa part.

En effet, dans un entretien qu'il a eu avec un média camerounais, il a une fois encore laissé entendre ce qu'il a toujours fait croire et qui n'a aucun lien avec la réalité.

Le pouvoir de Faure Gnassingbé qui aurait dépêché un émissaire pour le convaincre d'accepter les résultats, tout en lui disant clairement que le pouvoir en place reconnaissant sa défaite et que c'était lui Agbéyomé qui aurait gagné l'élection présidentielle du 22 février 2020 ; Il existerait des gens au sein du pouvoir de Faure Gnassingbé qui seraient prêts à travailler avec lui en tant que chef de l'Etat élu.

Voilà des propos qui amènent à se poser des questions sur le réel état de santé du président national du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD), Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo.

Tout observateur avisé sait bien que de telles démarches n'ont jamais existé. Même s'il advenait qu'un candidat à une élection présidentielle se voit voler sa victoire, est-ce de telle



façon que la négociation allait se dérouler ?

Autre aspect qui n'échappe certainement pas aux observateurs les plus avertis et les togolais avisés, c'est le fait que le président du MPDD n'a jamais pu appeler ouvertement le nom de l'émissaire de Faure Gnassingbé qui aurait été envoyé vers lui pour négocier.

Dans le milieu politique, ceux qui connaissent bien Agbéyomé Kodjo, savent bien que ce dernier aurait déjà lâché le nom de l'émissaire en question. Ce qui allait à son avantage, puisque citer nommément l'émissaire, sèmerait la confusion au sein du pouvoir de Lomé qui pourrait être confronté à une véritable crise. Et Agbéyomé aurait pu utiliser cette arme, puisque son intention est de semer la zizanie au sein du pouvoir en place.

Somme toute, rien de ce qui est dit par Agbéyomé Kodjo, ne ressemble à la réalité, et n'émeut pas les togolais qui semblent avoir compris le jeu de

l'ancien baron du RPT.

Par ailleurs, tout le monde sait qu'en matière d'élection, ce sont les procès verbaux qui attestent de la victoire ou non d'un candidat. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, depuis que M. Agbéyomé cri sa victoire, aucune preuve s'appuyant sur les procès verbaux n'a été présentée.

Lors de l'entretien, Agbéyomé Kodjo qui devrait répondre à la question du journaliste sur les preuves de sa victoire, s'est plutôt contenté de citer les gens et les partis qui auraient reconnu sa victoire, sans avancer un seul chiffre. On se demande si prendre à témoin, les avis des gens et des partis politiques, sont des preuves qui attendent de sa victoire ? On appelle cela fuite en avant.

Nous n'allons pas revenir sur les audio balancés par Xan-Sadjo Hétsè, l'informaticien compilateur des résultats recruté par la dynamique Kpodzro et qui au finish a fait le constat amer d'un fiasco organisé et bien entretenu par les gens de la dynamique elle-même et qui ressemble fort bien à une impréparation qui ne pouvait en rien garantir une quelconque victoire.

On se rappelle que dans ces audio, on écoute Brigitte Adjamagbo se plaindre du manque des délégués de la dynamique Kpodzro dans les bureaux de vote, ce qui, selon ses propres dires, compromettrait toutes les avances que la dynamique ferait pour justifier les résultats devant les observateurs de la CEDEAO et autres.

S'agissant des responsables et partis politiques que Agbéyomé cite, estimant qu'ils ont reconnu sa victoire en guise de preuve, il y a aussi des déclarations de ces responsables et partis politiques qui démentent également cette affirmation. Patrick Lawson de l'ANC et Me Zeux Ajavon ont catégoriquement rejeté cela. Le parti de Tikpi Atchadam dit qu'il n'a jamais reconnu la victoire d'Agbéyomé Kodjo.

La déclaration de la conférence épiscopale du Togo, qu'on sait braquée contre le pouvoir de Faure et qui n'a jamais caché sa haine envers le parti au pouvoir à travers des déclarations et des prises de positions, et ce malgré le caractère moral qu'elle jouit et qui devrait l'amener à jouer à l'impartialité, est-elle une preuve qui atteste de la victoire de M. Agbéyomé ? L'on aurait bien voulu aussi que cette conférence épiscopale livre les procès verbaux en sa possession pour prouver qu'elle est juste avec elle-même. De nous jour, le silence de la CET prouve à suffisance que nos hommes se réclamant de Dieu se sont rendus compte de leurs erreurs et du mensonge dans lequel, un des leurs les a entraînés.

Eu égard à ce qui précède, et au vu des idées et déclarations quelques peu instables du candidat de la dynamique, plusieurs observateurs restent perplexes et se demandent si Agbéyomé Kodjo à toutes ses facultés en place ?

LM

Rentrée scolaire 2020-2021

LES ENSEIGNANTS METTENT LA PRESSION UN BRAS DE FER EN PERSPECTIVE ?

Il y a de cela quelques jours, les autorités gouvernementales du secteur de l'Education annonçaient certaines mesures prises pour une rentrée scolaire réussie le 26 octobre prochain, et qui devraient également permettre d'éviter la contamination et la propagation du coronavirus dans les établissements et collèges d'enseignement.

Il s'agit entre autres mesures, le déroulement des cours de lundi à samedi, avec les mercredis après-midi inclus. La division des élèves en deux groupes de 30 au plus dans les salles de classes pour respecter la distanciation sociale avec bien sûr, le port obligatoire des masques de protection pour tous les élèves.

Le ministre des Enseignement Primaire et Secondaire, Affoh Atcha



Dédji, laissait entendre, qu'une tournée de sensibilisation est envisagée pour sensibiliser les apprenants, les préparer pour cette rentrée.

Il est également prévu, selon le ministre des émissions radio, des affiches, des flyers pour expliquer aux élèves la conduite à tenir.

« Nous avons demandé aux directeurs régionaux de faire les choses pour qu'on ait une idée sur les effectifs dans chaque établissement. On prévoit construire avant la rentrée des appâtâmes améliorés, fabriquer de

nouvelle table-bancs pour pouvoir repartir les élèves. Cette distanciation sociale est très importante », indiquait le ministre.

Mais visiblement, ces annonces n'auraient pas été du goût des enseignants. Ces derniers, notamment, ceux de l'Union des Syndicats de l'Education du Togo (USET), qui disent être surpris de ces annonces, demandent que soit organisée une rencontre sous forme d'une table ronde afin d'aplanir un certain nombre de divergences en suspend, avant la rentrée

scolaire. Mais avant les discussions, le syndicat pose des préalables. Il s'agit entre autres, de l'indexation des deux (2) milliards FCFA sur les salaires à partir de fin octobre et les rappels depuis 2019. En outre, elle exige également l'élaboration d'un planning de l'année scolaire 2020-2021 en respectant le code du travail et les conventions de l'OIT sur les conditions de vie et de travail des salariés.

Ce n'est qu'après ces préalables que pourra s'ouvrir, selon l'USET, la table de discussion pour aplanir les divergences et communiquer davantage sur les orientations du Gouvernement afin de permettre une rentrée et une année scolaire apaisée. Une position qui pourrait ne pas arranger les choses.

L'on ose croire que d'ici là, les acteurs de tout bord,

prendront la mesure de la gravité de ce qu'aura à engendrer un bras de fer inutile, pour engager des discussions et s'accorder sur l'essentiel. L'avenir de l'éducation et donc de celui du pays en dépend.

De même, la CSET (Coordination des Syndicats de l'Education du Togo) sollicite, elle aussi, une rencontre entre les fédérations syndicales et le Gouvernement afin de discuter « des dispositions à prendre pour une rentrée apaisée dans le contexte de la crise », et « sur la suite du protocole d'accord signé le 19 avril 2018 ».

Pour la CSET, il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans la logique réelle d'anticipation dans le contexte actuel

La rédaction

Togo/Téléphonie :

OCÉANE AMÉ CODJIA, ABAWOÉ, ET SANTRINOS RAPHAEL, LES TROIS « BRAND AMBASSADORS » DE TOGOCOM

Dans la perspective de réaffirmer le changement amorcé, de renforcer sa notoriété et de soutenir la jeunesse togolaise, TOGOCOM signe un contrat avec trois « brand ambassadors ». Il s'agit entre autres d'Océane Amé Codjia, présentatrice télé et social activiste, du grand humoriste 2.0 Abawoé, et de la star montante Santrinos Raphael, artiste, auteur-compositeur, nouvelle coqueluche de la musique togolaise. Un partenariat qui leur permettra de représenter la plus grande marque de téléphonie mobile et fixe au Togo et de donner un nouvel élan à leurs carrières respectives.

TOGOCOM FAIT UN AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Le choix de ces trois ambassadeurs s'inscrit dans la dynamique de la marque, de promouvoir des jeunes talents togolais qui se démarquent et de les propulser dans leur carrière, c'est aussi une



opportunité pour la marque de promouvoir la jeunesse togolaise et d'associer son image à ces talents. Connue et suivie par des millions de fans, cette jeune génération montante rassemble et réunit des personnes de tous âges. Au-delà de

l'attrait audience, il s'agit pour TOGOCOM de contribuer à l'évolution de leur carrière artistique.

TOGOCOM compte à travers ce partenariat atteindre plus de togolais. Cette collaboration sera

mise en œuvre à travers plusieurs événements et campagnes promotionnelles TOGOCOM.

Pionnier de la transformation digitale au Togo, l'internet sera au cœur de ce partenariat avec nos nouveaux ambassadeurs qui jouissent d'une bonne notoriété et d'une large communauté d'abonnés sur les réseaux sociaux. Nous comptons accompagner nos stars dans cette aventure pour offrir à nos clients les meilleures expériences digitales à travers le plus grand réseau 4G+ au Togo.

Paulin Alazard, Directeur Général Togocom

« TOGOCOM est ravie de contribuer à l'essor de la carrière de ces trois jeunes talentueux togolais en s'attachant le savoir-faire d'Océane, d'Abawoé et Santrinos pour une meilleure visibilité de notre marque ».

Le Messenger

Togocom :

LE STNT, LE SAT ET LE SYLPOSTEL-PECWU ÉLISENT LEURS DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Les 26 août et 09 septembre 2020 ont été des dates phares au sein des deux entités de TOGOCOM. Il s'agissait de l'élection des représentants du personnel de TOGO CELLULAIRE et TOGO TELECOM.

Plus de 1000 salariés (CDI et CDD) attendaient ces élections qui n'avaient pas été organisées au sein des deux filiales du Groupe depuis près de dix ans. A cette occasion, tous les salariés ont pu voter, sur leurs lieux de travail, de Lomé à Dapaong. Pour ceux qui étaient dans l'impossibilité de se rendre dans leurs bureaux de vote, des dispositions inédites ont été prises avec le service EMS (courrier express) de la Poste afin qu'ils puissent voter par correspondance.

Avec un taux de participation de 97%, la mobilisation du personnel sur toute l'étendue du territoire, démontre une volonté de porter haut leur voix auprès de l'employeur. A travers cette organisation, la Direction Générale de TOGOCOM réaffirme son engagement d'être à l'écoute de son personnel et de leurs



représentants.

Selon Madame Anoko LAWSON, Directrice des Ressources Humaines du Groupe TOGOCOM, « Nous devons travailler dans le respect, la confiance et l'échange afin de mieux se comprendre. L'organisation des élections des délégués du personnel des deux entités est le premier chantier que j'ai lancé dès mon arrivée car j'estime que pour avoir un climat social serein, il faut instaurer un dialogue de qualité avec les partenaires sociaux. Nous sommes très satisfaits de l'engouement autour de ces élections.

Les représentants du personnel et la Direction des Ressources Humaines œuvrent dans le même sens. Nous sommes tous là pour le bien-être du personnel. Enfin, nous félicitons chaleureusement les 60 délégués élus ».

Au terme des élections, TOGO CELLULAIRE a vu émerger le Syndicat des Travailleurs du Numérique du Togo (STNT) qui compte 28 délégués du personnel.

Quant à TOGO TELECOM, 32 délégués du personnel sont désormais élus au sein de trois syndicats: le Syndicat des Agents de

TOGO TELECOM (SAT), le Syndicat Libre des Postes et Télécommunications (SYLPOSTEL-PECWU) et le Syndicat des Télécommunications (SYNTEL).

Pour rappel, le délégué du personnel est élu pour un mandat de deux (02) ans renouvelables. Il est chargé de la défense des intérêts des travailleurs au sein de l'entreprise (art 212 du Code du Travail).

A propos de Togocom

Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet,

l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

À propos d'Axian

Né à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté devient désormais un droit fondamental, Axian accompagne les entreprises du secteur des Télécoms pour offrir le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connecté à leurs proches et au monde.

En savoir plus sur Axian : www.axian-group.com

Le Messenger

IL FAUT EN PARLER

LA MÈRE DE DJ ARAFAT, TINA GLAMOUR, ANNONCE SA MORT PROCHAINE



Il y a seulement un an, le monde des fans a essuyé une lourde perte. Il s'agit de Dj Arafat, le roi du coupé-décalé décédé suite à un accident de la circulation. Alors que les plaies ouvertes par cette perte tragique persistent, d'autres semblent s'ouvrir encore. Ceci, par cette déclaration de la mère dudit défunt : « je sens que je vais bientôt mourir. Aidez-moi à ne pas mourir comme mon fils. »

La mère de Dj arafat éveille les attentions

Dans la soirée du 20 septembre, la mère de Dj Arafat a publié quatre vidéos sur son profil Facebook. Dans celles-ci, elle parlait de bien de choses. Elle survola brièvement sa nouvelle relation amoureuse avec un conjoint dont elle a gardé anonyme l'identité. Suite à cela, elle revint sur les conditions de la mort de Dj Arafat, son fils.

À travers ses propos, on voit qu'elle est encore habitée par une profonde tristesse due à cette lourde perte. Aussi se sentait-elle abandonner par tous. De cette sollicitude, elle souhaite en être vivement arrachée au risque de descendre aux séjours des morts comme son fils.

« Je me sens proche de la mort, je sens que je vais bientôt mourir » affirmait-elle tout en larme. Elle ajoute ensuite : « j'ai besoin d'amour, d'affection. Aidez-moi à ne pas mourir comme mon fils ». Selon elle, son fils serait mort de son excès de mélancolie.

Les fans invités à aimer la Spenja et à implorer le pardon de son conjoint

Après avoir confié tout ceci au public, Tina missionne ses followers et surtout les ivoiriens. Elle leur demande de lui témoigner beaucoup d'amour pour qu'elle renaisse de la tragédie de la mort de son fils. Car, là se trouve ce qui lui ôte le peu de joie qu'elle mérite de ressentir au quotidien.

La mère de Dj arafat invite également ses fans à demander pardon pour elle auprès de son amoureux actuel. Celui-ci serait déjà mécontent contre elle. Car, « je l'ai blessé, je lui ai porté mains, j'ai mis ma rage sur lui, demandez-lui pardon svp ».

ANNONCE



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 21/09/2020 au 28/09/2020

- *ETOILES* 10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47
- *STE RITA* Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA 22 20 90 16
- *N.D. de MEDJ* Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaïtou - Face Byblos 22 35 20 02
- *OLIVIERS* Bd. Houphët-Boigny 22 27 04 34
- *EMMANUEL* Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé 22 21 30 98/22 20 76 19
- *SOURCE DE VIE* Face Collège Protestant 22 22 45 71
- *LIBERATION* Avenue Libération Prolongée 22 22 25 25
- *LA PROSPERITE* Bd Eyadéma entre l'immeuble EDA OBA et la Direction Police Judiciaire (DPJ) 22 22 06 22/70 44 86 96
- *GBEZE* Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61
- *BAH* Face EPP Hédzranawé 22 26 03 20
- *St PIERRE*SagbovilleHédzranawé. Boulevard Haho 22 26 19 73
- *PEUPLE* Marché NUKAFU 22 26 84 22
- *DEO GRATIAS* Rue Notre Dame de la Miséricorde KEGUE DINGBLE 22 21 83 31 / 96 80 08 93
- *UNION* Bd. Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64
- *O GRAIN D'OR* Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90
- *ELI-BERECA* Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 99 91 13 42
- *LA REFERENCE* Route de Kpalimé, AdidogoméAssiyéyé, à côté du bar Madiba 22 25 46 22 / 96 80 09 96
- *BONTE*Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78
- *DE LA VICTOIRE* AvédjiWéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92
- *JAHNAP*A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86
- *VERTE* Face Ecole du Parti Klikamé 22 25 03 26
- *LUMIERE* Agbalepédogan 70 43 15 49
- *ORCHIDEES* LLEO 2000 22 51 30 40/70 43 39 49
- *SOLIDARITE* Rue AvédjiVakpossito - Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07
- *ARC-EN-CIEL* Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00
- *LA GRACE* Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65
- *CLEMENCE* Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agoè et l'Ecole privée La Source 70 19 35 35
- *VITAS*Située à AgoèAssiyéyé du côté ouest 22 25 63 43
- *ESPACE VIE*Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07
- *LA BARAKA* Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP 90 17 49 28/70 41 44 13
- *MAWUNYO*Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
- *TCHEP'SON*Face Terminal du Sahel (Togblékopé) 70 42 94 41
- *ZOSSIME* Zossimé, sur la rte de Sanguéra près du marché de Zossimé 99 99 80 75/ 70 46 26 64
- *ST PHILIPPE* Sanguéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station OANDO 90 67 33 24/99 99 80 04
- *BAGUIDA* Face CMS de Baguida 70 42 47 77
- *LA FLAMME D'AMOUR* Sise à Agodékè route d'Aného 70 45 70 14

Covid19/ réponses diligente pour soutenir la production agricole: LES RÉSULTATS DE L'APPUI À L'INTENSIFICATION DE L'UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLE(Suite)

agrégateurs ;

En dehors de ces actions, certains partenaires techniques et financiers accompagnent le processus. C'est le cas de la FAO qui a appuyé l'acquisition de 25 000 kg de semences certifiées et 36 500 kg de semences de base pour un montant total de 54 314 200 FCFA.

En dehors de cette action ponctuelle, la FAO en collaboration avec le ministère de l'agriculture est en cours de formulation, pour la période 2020-2021, d'un projet de coopération technique (PCT) d'un montant de 382 208 \$ US pour appuyer efficacement la riposte à la COVID 19 dans le secteur agricole et surtout atténuer les impacts.

Par ailleurs, la coopération allemande GIZ a aussi appuyé en 80 kg de semences maraîchères (tomate, oignon, piment) et 420 000 rejets d'ananas d'une valeur totale de 10,875 millions de FCFA.

Dans le cadre de la structuration et du développement de la filière des semences, un fonds d'appui au secteur semencier (FAS) est créé par décret en 2014 et son opérationnalisation est prévue au cours de cette campagne à travers la mobilisation du fonds ad'hoc d'un

montant d'environ 150 millions de FCFA constitué à partir des contributions des bénéficiaires dans le cadre de l'opération de diffusion des variétés performantes et promotion de l'utilisation des semences certifiées effectuée par le PPAO.

AGRA de son côté a élaboré un programme intérimaire de 2,2 millions de \$ US pour soutenir les acteurs des chaînes de valeur notamment les transformateurs, les agrégateurs, la digitalisation dans le secteur, l'élaboration d'une stratégie de fertilisation et l'appui à la création des entreprises de mécanisation agricole pour les jeunes.

Ce programme intérimaire sera relayé par un programme de long terme d'un montant de 2,5 millions de \$ US pour soutenir la distribution des intrants agricoles par les privés, développer des variétés améliorées de semences notamment les hybrides et faciliter la vulgarisation électronique.

De plus, il a été sollicité et obtenu de la BAD, une restructuration de Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA agropole Kara) afin de dégager 1,8 milliards de FCFA sur les ressources du prêt FAD en vue de

l'acquisition d'intrants pour faire face aux effets néfastes de la COVID sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour ce qui est des kits pour la production animale et halieutique, un processus a été entamé pour appuyer au moins 500 ménages en kits d'élevage de volaille, 14 coopératives de pêcheurs en kits de pêche et 15 pisciculteurs pour l'élevage de poisson en cage flottante. Par ailleurs et pour mieux circonscrire les activités de production de poissons sur les plans d'eau en l'occurrence sur le lac Nangbéto, il a été validé, en fin juin au cours d'un atelier national, le schéma directeur pour leur exploitation optimum.

En ce qui concerne, l'installation des zones d'aménagement et de production bovine (ZAPB) y compris le développement des mini laiteries, la BOAD a manifesté son intérêt pour leur financement.

Dans le cadre de la promotion de l'aviciculture au Togo, l'UEMOA a octroyé un appui financier de cent millions (100 000 000) FCFA qui seront utilisés pour fournir des kits aux aviculteurs.

La FAO a également mobilisé 276

000 dollars pour lutter contre la peste porcine africaine. Elle se propose, en outre d'apporter un appui à la mise en œuvre du volet pêche du plan de riposte à partir des ressources d'un projet en cours sur le changement climatique au ministère chargé de l'environnement. Cette assistance portera sur le financement de deux kits de matériels de pêches et la construction de fours pour les femmes victimes de l'incendie de Katanga.

Pour le suivi zoo-sanitaire et la promotion de l'aquaculture au Togo, le projet d'appui au secteur agricole (PASA) mobilise 140 935 799 FCFA pour l'acquisition des vaccins et 87 957 862 FCFA pour l'acquisition des intrants pour la pisciculture et 131 277 903 FCFA pour la promotion de la culture de café et de cacao avec l'acquisition de matériel végétal et de l'engrais. Par ailleurs, il a été mobilisé 160 millions de la vente de sable issu du dragage au cours de la construction du port de pêche de Lomé pour fournir des kits de pêche aux pêcheurs installés dans la zone de pêche.

Avec Cell com MAPAH

OTR COMMUNIQUE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats présélectionnés aux concours de recrutement aux divers postes suivants :

- Personnel du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°016/2019/OTR/CG/CSG/DRHFP du 31 décembre 2019;
- Agents techniques à la Direction des Etudes et de la Planification Stratégique (DEPS), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°017/2019/OTR/CG/CSG/DRHFP du 31 décembre 2019 ;
- Agents techniques à la Direction de l'Informatique et des Technologies de l'Information (DITI), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°002/2020/OTR/CG/CSG/DRHFP du 05 mai 2020 ;

que les tests écrits de sélection auront lieu le samedi 17 octobre 2020 à partir de 7h00 à Lomé et à Kara suivant la répartition ci-après :

I - Centres de Lomé : les candidats ayant déposé leurs dossiers au siège de l'OTR et dans les divisions des Impôts de Tsévié, de Kpalimé et d'Atakpamé.

II - Centres de Kara : les candidats ayant déposé leurs dossiers dans les divisions des impôts de Sokodé, de Kara et de Dapaong.

NB :

- Les listes de répartition des candidats par salle sont disponibles sur le site internet de l'OTR www.otr.tg et peuvent être consultées dans les centres d'écrit à partir du lundi 5 octobre 2020 ;
- La consultation des listes, l'accès aux centres et salles du test sont strictement subordonnés au respect des mesures barrières notamment le port de masque, la distanciation sociale, le lavage des mains etc... ;
- Les candidats sont invités à se munir de leur carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Fait à Lomé, le 17 septembre 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kérou B. TCHOËNE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDER POLI BATE

Togo

LA POLICE MET LA MAIN SUR UN GANG DE CRIMINELS



Le directeur général de la police nationale, le Colonel Ayaovi Opkaoul, a présenté à la presse hier 22 septembre 2020, trois présumés braqueurs qui seraient membres d'une « Société de Crimes Organisés ». Ces braqueurs ont été arrêtés le 15 septembre dernier au cours d'une opération de ratissage, selon la police nationale, qui présente les personnes arrêtées comme étant celles impliquées dans de nombreux braquages auxquels l'on a assisté ces derniers temps à Lomé, particulièrement au Grand Marché de Lomé.

D'après le Directeur général de la Police nationale, le Colonel Okpaoul, c'est à la suite d'une attaque perpétrée le 13 de ce mois, dans les locaux de la société de transport et de transfert d'argent "NITA", sise au Grand marché de Lomé, que des enquêtes ont été menées en vue de retrouver les auteurs.

C'est ainsi que les éléments de la police ont réussi à mettre la main sur les membres du réseau qui avaient emporté la somme de 27.000.000 francs au cours de ladite attaque. Et c'est le même jour que la police, avec le concours des

(Suite à la page 7)

Le Messager

Sécurité sur la navigation maritime

LES PROPRIÉTAIRES DE PIROGUES DE PÊCHE ARTISANALES ET DES PÊCHEURS SENSIBILISÉS

Du 16 au 30 septembre 2020, environ 700 piroguiers et pêcheurs du littoral de la côte togolaise seront sensibilisés sur la sécurité de la navigation maritime et les mesures prises par le gouvernement afin de les protéger contre les accidents de mer.

Organisée par le Ministère des Infrastructures et des Transport (MIT) à travers la Direction des Affaires maritimes (DAM), cette tournée qui a lieu dans le strict respect des mesures barrières et de la distanciation sociale de lutte contre la Covid-19, va conduire la Direction des Affaires (DAM) dans les zones de pêche telles que : Adisenou, Kodjoviakope, Kpogan, Kodokondji, Ablogame, Avepozo, Port de pêche de Lomé, Hounocope, Kpeme.

Au cours de cette tournée, les bénéficiaires seront sensibilisés sur les plusieurs sujets. Entre autre sujets : le respect des mesures de sécurité dans les différentes zones et au port de pêche de Lomé, l'utilisation des outils de sécurité en mer, l'importance de la formation en sauvetage et le recensement des piroguiers et leurs embarcations.

L'étape des zones d'Adisenou et kodjoviakope a eu lieu respectivement le mercredi 16 Septembre et le Vendredi 18 Septembre 2020.

Conduite par le Directeur des Affaires maritimes, Monsieur Matchonnawè BAKAI, l'équipe de sensibilisation est composée des agents de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture, de la Préfecture Maritime et de la Brigade Maritime.

Selon le Directeur des

Affaires Maritimes, des événements malheureux sont survenus récemment au Port de Pêche de Lomé entraînant des pertes en vie humaine. Voilà pourquoi le gouvernement a initié cette tournée du 16 au 30 septembre 2020 pour sensibiliser les pêcheurs et les propriétaires de pirogues sur la nécessité de respecter les mesures de sécurité dans l'exercice de leur métier.

Des agents de la direction des affaires maritimes, de la préfecture maritime et de la brigade maritime et de la direction des pêches et de l'aquaculture ont tour à tour abordé des sujets spécifiques tels que : les mesures de sécurité individuelles et collectives en mer ; la pose des balises et l'immatriculation des pirogues ; les bonnes pratiques de pêche, l'importance des informations météorologiques pour le pêcheur, les mesures à respecter à l'approche des navires, l'hygiène et l'assainissement au Port de Pêche de Lomé.

Pour le Directeur des Affaires Maritimes, il s'avère nécessaire que les pêcheurs respectent les mesures de sécurité individuelles et collectives pour la sauvegarde de leur vie et le succès de leurs activités. Ces mesures de sécurité passent par l'utilisation des matériels de pêche adéquats à savoir : des gilets spécifiques, des casques, des gants, des bouées, des balises et un minimum d'éclairage.

La surcharge sur les pirogues et le port d'armes en mer est à proscrire selon la chef division sécurité maritime et protection de



l'environnement marin de la Direction des Affaires Maritimes. Mme TEBIE Salamatu a, également, attiré l'attention sur les poses de balises puis l'immatriculation des embarcations de pêche afin que les pirogues en mer ne soient confondues aux pirates.

Les communications de cette tournée de sensibilisation se poursuivent avec l'intervention de la représentante de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture. Elle a saisi l'occasion pour insister sur les bonnes pratiques de pêche afin de préserver l'environnement et l'écosystème marins. Elle a invité les pêcheurs à utiliser les filets de pêches recommandés et observer de temps en temps un repos biologique afin de permettre aux espèces de se reproduire.

Toujours sur la protection de l'environnement, la Direction des Affaires Maritimes a attiré l'attention des pêcheurs sur la pollution de la mer par l'usage des produits chimiques et les sachets plastiques. A cet effet, un don de poubelles, à titre symbolique pour rendre la plage salubre, a été fait par la Direction à la communauté des pêcheurs des deux localités.

Outre les bonnes pratiques et les mesures de sécurité, le pêcheur doit maîtriser la météo en mer avant d'embarquer. Le représentant de la Préfecture Maritime aux pêcheurs. Les données crédibles seront données aux pêcheurs en temps réels afin d'éviter des incidents en haute ou basse marée a-t-il indiqué.

Le commandant de la brigade maritime a, quant à lui, prévenu les pêcheurs des risques qu'ils encourent en se rapprochant des navires au mouillage. Ainsi, a-t-il poursuivi, qu'il est interdit aux pêcheurs de s'approcher des navires à moins de 300 m pour éviter aux commandants des navires de lancer de fausses alertes aux pirates.

Le respect des bonnes pratiques en mer par les pêcheurs permettra de rassurer les navires marchands et leurs équipages de la sûreté dans les eaux togolaises. Dans cette optique, le gouvernement togolais soucieux de mieux gérer l'activité maritime, a mis en place des textes juridiques notamment la loi n° 2016-028 du 11 octobre 2016 portant code marchand et l'arrêté ministériel instituant des plaques d'immatriculation

obligatoires pour tout engin flottant non soumis aux conventions de l'Organisation maritime internationale. Sur le plan infrastructurel et des capacités, le gouvernement a construit le nouveau port de pêche moderne de Lomé, fruit d'une coopération financière et technique avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). La pêche artisanale qui contribue au PIB du secteur agricole à plus de 4,5% est une activité qui s'inscrit dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 lancé par le gouvernement qui entend faire du Port Autonome de Lomé un hub logistique de la sous-région.

Le délégué des pêcheurs d'Adisenou, Mr. AZE a, au nom de ses pairs, remercié les organisateurs de cette sensibilisation et les rassure que leur message n'est pas tombé dans des oreilles de sourds. Même son de cloche chez les bénéficiaires de Kodjoviakope. Ils ont souligné que les pêcheurs des deux localités respectent déjà certaines des mesures notamment le maillage des filets. Cependant déplore-t-il les mauvaises pratiques qui se font toujours au Port de Pêche de Lomé et sur des pirogues venant du Ghana. Ils sollicitent à cet effet que les autorités prennent des dispositions pour amener tout le monde à respecter les mesures recommandées.

Cette tournée ainsi démarrée se poursuivra également dans les autres zones selon un calendrier bien aménagé.

Avec la collaboration de la Direction des Affaires Maritimes

Togo (Suite)

LA POLICE MET LA MAIN SUR UN GANG DE CRIMINELS

populations va mettre la main sur le nommé Kwogo John Jerry alias Chairman, de nationalité libérienne.

« L'enquête immédiatement ouverte par la police a permis après des recoupements, d'interpeller dans la journée du 15 septembre 2020, deux membres importants de ce réseau demeurant à Lomé (...) Les investigations ont permis de se rendre compte que cette opération est l'œuvre d'une véritable société de crime bien organisée, composée principalement

de Nigériens, Nigériens, Burkinabè et de Togolais », a fait savoir le Colonel Okpaoul Yaovi.

Cette organisation criminelle selon le Directeur Général de la police nationale, a à son actif une dizaine de vols à main-armée dont les plus spectaculaires sont ceux du 12 janvier 2019 aux feux tricolores du marché d'Amoutiévé, celui du 2 juillet 2019 à l'université de Lomé (5.000.000 FCFA emportés), du 5 mai 2020 à Kodjoviakopé

(10.500.000 emportés) et du 26 août 2020 avec 34.000.000 emportés

« La suite des investigations a permis de localiser plusieurs maisons inhabitées dans les quartiers Adakpamé, Baguida et Dévégo, louées par ces criminels. A ce jour, le bilan provisoire de cette enquête fait état de trois (3) braqueurs interpellés, deux fusils AK47, un fusil à pompe, deux pistolets, 35 chargeurs de fusil AK47, 713 munitions de calibre 7,62 mm, 66 munitions de calibre 12 mm,

2 voitures, 5 motos et 8 plaques d'immatriculation de motos et d'autres objets, saisis », a indiqué le Colonel Okpaoul.

Pour rappel, les membres de ce réseau ont pour nom : Kwogo John Jerry alias Chairman, Yenoussa Kiyou de nationalité nigérienne, et Tossavi Kokou de nationalité togolaise. Trois autres braqueurs impliqués sont en fuite, selon la police.

LM&afreepress.info
Le Messenger

